

Recrutement d'un Enseignant en Architecture

(Architecte – Enseignant)

TERMES DE RÉFÉRENCE

Missions et Attributions

L'enseignant contractuel aura pour principales responsabilités de :

Enseignement

- Assurer des cours magistraux, des travaux dirigés et l'encadrement d'ateliers de projet architectural et urbain.
- Accompagner les étudiants dans leur parcours via l'encadrement pédagogique et le suivi rigoureux de leurs projets de conception.
- Assurer le tutorat et le transfert de compétences vers les jeunes enseignants mauritaniens.

Ingénierie pédagogique

- Participer à l'organisation des jurys d'évaluation et à l'orientation des étudiants, à l'actualisation des programmes d'études.

Vie institutionnelle

- Participer à la vie pédagogique, s'impliquer dans la gestion administrative des examens, l'animation du département et le rayonnement de l'école.
- Intégrer les instances de coordination de l'école et ses différentes commissions et participer activement à la définition et à l'actualisation permanente du projet pédagogique de l'école.

Recherche et Production

- Contribuer aux activités de recherche (publications, laboratoires), aux travaux scientifiques de l'institution et au rayonnement académique de l'école.
- Participer au rayonnement de l'école, favoriser des partenariats avec différentes institutions et études supérieures universitaires ainsi que les écoles supérieures à l'étranger.

Charge globale annuelle

Activité	Heures
Enseignement	240 h
Encadrement	150 h
Formation enseignants	50 h
Jurys	40 h
Réunions pédagogiques	40 h
Total	≈ 520 h

(ce qui correspond aux standards internationaux d'un enseignant permanent d'une école d'architecture.)

Profil et Qualifications Requises

Diplôme

Être titulaire d'un diplôme d'architecte, idéalement complété par un doctorat en architecture ou en urbanisme.

Expérience

Justifier :

- Soit d'une expérience professionnelle significative d'au moins cinq (5) ans dans la conception architecturale et/ou d'une expérience d'enseignement supérieur en école d'architecture ;
- Soit, pour les titulaires d'un doctorat en architecture ou en urbanisme, d'une expérience d'enseignement supérieur ou de recherche d'au moins trois (3) ans.

Une bonne maîtrise des ateliers de projet est exigée.

Compétences clés

- Capacité à transmettre les savoirs et la culture architecturale, ainsi qu'à diriger des projets complexes avec pédagogie, engagement et passion.
- Maîtrise des outils de conception assistée par ordinateur (CAO/DAO) et des maquettes numériques (BIM).
- Rigueur, aptitudes relationnelles et esprit d'équipe.

Conditions d'emploi et avantages

- Un contrat d'enseignement de 2 ans renouvelable à temps plein, avec résidence à Nouakchott.
- Une rémunération mensuelle, en adéquation avec le profil et l'expérience du candidat ;
- Une indemnité de première installation ;
- Une assurance maladie pendant toute la durée du contrat ;
- La prise en charge d'un billet d'avion aller-retour par année universitaire vers le pays d'origine ;
- Un accompagnement pour les formalités administratives d'installation en Mauritanie ;
- Un environnement académique international offrant des perspectives de développement professionnel, de recherche et de coopération avec les établissements partenaires de l'École.
- Disponibilité : pour la prochaine rentrée académique — Octobre 2026.

Composition du dossier de candidature

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier complet comprenant :

1. Un Curriculum Vitae (CV) détaillé.
2. Une lettre de motivation démontrant l'intérêt pour l'enseignement.
3. Une note pédagogique mettant en évidence les approches théoriques et pratiques proposées (2 pages maximum).
4. Une copie certifiée des diplômes depuis le Bac et attestations de travail.
5. Un portfolio des réalisations professionnelles et/ou académiques.